# Descriptif type : Sarlon habitat 2s3 semi-libre

**Revêtement de sol PVC acoustique U2s P3 en lés de 2 m en pose semi-libre**

Fourniture et mise en œuvre d’un revêtement de sol PVC acoustique en lés de 2 m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée **ΔLw = 19 dB** et un poinçonnement rémanent de **0,08 mm.**

Ce produit sera apte dans les locaux UPEC au plus classés **U2s P3 E1/2 C2 - U3 P2 E1/2 C2** validé par un **Avis Technique n°12/13-1647\_V3 de type Sarlon habitat 2s3 semi-libre.**

Conçu et fabriqué en France, les matières premières utilisées seront garanties sans phtalate et le produit intégrera **jusqu’à 18 % de contenu recyclé**.

D’une **épaisseur totale de 2,70 mm**, il sera doté d’une **couche d’usure de 0,30 mm**, groupe T d’abrasion.

Destiné aux travaux du neufs ou à la rénovation (en recouvrement d'anciens support y compris amiantés (1)), il bénéficie d’une **stabilité dimensionnelle < 0,10 %** pour une tenue parfaite dans le temps et d'une résistance au feu **Bfl-s1** et au glissement **R10**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant **30 références.**

Le produit bénéficiera d’une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (2) (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via **notre programme Tournesol** (3).

**Mode de pose & entretien**

**Pose semi-libre (non-collée) :**

Il sera maintenu en périphérie et aux joints à l’aide d’un ruban adhésif double face de type de colle (Forbo Dry Tape 85 ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E. E1 : joints traités à froid sur support bois E2 : joints traités à froid avec calfatage des rives et des pénétrations. Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d’appui en cas de remontées en plinthes…

**Nettoyage et entretien :**

L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

*(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur et après l’envoi du modèle de mode opératoire pour avis aux services compétents.*

*(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).*

*(3) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.*